

Relevé de décisions
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UTT

Date : 30/03/2021 (10h – 11h)
Visioconférence

Participants :

Madame Anne FRAISSE, Présidente de l'Université Paul-Valéry, Présidente du CA de l'UTT
Madame Isabelle PARROT-SMIETANA, Vice-Présidente de l'Université de Montpellier
Monsieur Dominique TRIAIRE, Président de l'Université du Tiers Temps
Monsieur Filippo LO FERMO, Agent comptable de l'Université Paul-Valéry
Monsieur Jean-François COLONNA, Vice-Président de l'UTT
Monsieur Bernard MATHIEU, Représentant des enseignants de l'Université Paul-Valéry
Monsieur Daniel NIGOUL, Représentant des enseignants de l'UTT
Madame Ondine JAULMES, Responsable Administrative de l'UTT
Madame Dorothee BERTRAND, Gestionnaire de l'UTT

Représentants des étudiants de l'UTT présents :

Madame Ginette COLAS	Monsieur Bernard NALET
Madame Christine DE NAUROIS	Monsieur Alain PLOMBAT
Madame Marie-Paule FOULON	Madame Catherine REGY
Monsieur Jacques FRAISSE	Madame Anne TERRIBLE
Madame Geneviève LUCHE	Madame Monique VIALA
Madame Martine MATHIEU	

Membres représentés par un pouvoir :

Monsieur Philippe AUGÉ, Président de l'Université de Montpellier
Monsieur Guy BONTRON, Représentant des étudiants de l'UTT
Madame Nicole DELABAERE, Représentante des étudiants de l'UTT
Madame Nicole FORT, Représentante des étudiants de l'UTT
Madame Monique JEANJEAN, Représentante des étudiants de l'UTT
Madame Jacqueline LOUVRIER, Représentante des étudiants de l'UTT
Monsieur Régis MARTIN, Représentant des étudiants de l'UTT
Madame Simone POCCARD-CHAPUIS, Représentante des étudiants de l'UTT

Condition de quorum vérifiée : 20 membres présents, 8 membres représentés / 28 membres

Absents :

Madame Laurène BLANC-LATORRÉ, Gestionnaire de l'UTT
Madame Hélène ECKERT, Représentante des étudiants de l'UTT
Madame Georgette FALUT, Représentante des étudiants de l'UTT
Madame Thérèse GERVAIS, Représentante des étudiants de l'UTT
Monsieur Gilbert GEYSSE, Représentant des étudiants de l'UTT
Monsieur François LANOT, Représentant du Conseil Départemental
Monsieur Philippe MANDON, Représentant des étudiants de l'UTT
Monsieur Henri REBOUL, Représentant des enseignants de l'Université de Montpellier
Monsieur Bernard TRAVIER, Représentant de Montpellier Méditerranée Métropole
Monsieur Gérard VIDAL, Représentant des étudiants de l'UTT
Madame Nathalie VINCENT, Directrice Générale des Services, Université Paul-Valéry
Madame Annie YAGUE, Représentante de la Mairie

1) Renouvellement d'un membre des Représentants Etudiants :

- Départ de Madame Marie SEIDEL et proposition de remplacement par Monsieur Alain PLOMBAT, représentant des étudiants de l'UTT
 - Présentation du nouvel organigramme
 - ↳ *vote « pour » à l'unanimité*

2) Compte financier 2020 : (basé sur le compte de résultat)

- Recettes : 319 003 € de droits d'inscription (dont PCA 2019) et 3 000 € de subvention de la Mairie de Montpellier. Donc un total de 322 003 €
- Charges : 286 690 euros : baisse des charges de fonctionnement et de personnel par rapport à 2019
- Résultat positif de 35 313 €.
- Capacité d'autofinancement : 475 679 € (suite à la régularisation de 2019), CAF : 40 764 €.

3) Rappel du budget initial 2021

- Rappel du BI présenté au CA de décembre 2020, avec une estimation des inscriptions pour la rentrée 2021 basée sur les inscriptions de 2020 (1 400 inscrits environ).
A moins d'un regain d'inscriptions en 2021/2022, l'UTT sera autorisée par la rectrice à prélever la somme de 84 700 € dans le FDR.
- Point sur le fonctionnement de l'UTT dans le contexte sanitaire :
Si la rentrée était à nouveau soumise à un confinement strict, on pourrait craindre que l'existence de l'UTT, au moins dans la configuration actuelle, soit remise en cause à moyen terme.
Un Conseil d'Administration d'urgence serait convoqué à la rentrée en cas de re-confinement ou de conditions sanitaires toujours dégradées.
Comme on peut toutefois penser que la campagne de vaccination permettra de retrouver nos habituelles conditions d'accueil, une campagne de publicité et d'informations sera mise en place à la rentrée pour les anciens étudiants de l'UTT et dans la presse.
- A ce jour, 170 propositions de conférences ont été déposées. Il y aura donc le nombre habituel de conférences en 2021-2022.

4) Évolution des enseignements en 2021/2022

- Enseignements en langue :
 - o Abandon du multimodal
 - o Soit les cours peuvent se tenir en présentiel, dans des conditions revenues à la normale avec 18 étudiants par cours
 - o Soit les conditions restent dégradées et tous les cours ont lieu en distanciel
 - o Maintien du tarif à 85 euros

↳ *Vote pour à l'unanimité*

- Ciné-club :

Cette activité reste incluse dans les Droits de base

↳ *vote « pour » à l'unanimité*

- Ré ouverture de l'atelier d'écriture créative, avec une nouvelle intervenante
- Nouveau module 21/22 : Economie
- Chorale : absence de la Chef de Chœur de Septembre à décembre 2021. Remplacement en cours
- Point sur le fonctionnement de l'UTT dans le contexte sanitaire :
La question de la présentation d'un passeport vaccinal à la rentrée 21/22 ne se posera qu'avec l'autorisation des deux tutelles de l'Université Paul Valéry et de l'Université de Montpellier

5) Tarifs 2021/2022

Grille tarifaire présentée, tenant compte des décisions prises lors du CA de décembre 2020, du maintien du tarif à 85 euros pour les langues et du ciné-club dans les Droits de base .

↳ *vote « pour » à l'unanimité*

6) Questions diverses

Pas de questions diverses

La séance est levée à 10h50


Le Président
de l'Université du Tiers Temps
Professeur D. TRIAIRE

